

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2021

Excusée : Madame Dominique CAUSSE

- Ordre du jour :** - Compte rendu des précédentes réunions.
- Point travaux église.
 - Projet de rénovation du logement de l'école.
 - Vente des terrains Vernhes
 - Poteau Fibre
 - Questions diverses

Compte rendu de la séance du 4 Juin 2021 :

- Rénovation de l'église Cano a fait le travail mais le résultat n'est pas satisfaisant. Une visite va être organisée avec l'entreprise Cano, le repreneur (Monsieur Paramelle) et Monsieur le Maire.
- Adressage absence de retour de l'entreprise, une augmentation des prix est prévue

I) Point travaux de l'église :

Le travail réalisé par Monsieur CANO n'est pas satisfaisant, surtout au niveau des finitions. Une visite a été organisée avec Monsieur CANO, Monsieur PARAMELLE (qui a racheté l'entreprise CANO) et Monsieur le Maire.

II) Projet de rénovation du logement de l'école :

Une visite a été programmée le samedi 25 septembre avec les conseillers municipaux qui le souhaitent.

Les agents techniques de la communauté de communes vont vider le logement dès que possible. Le logement a été rendu sale. D'importants travaux sont à prévoir notamment dans la salle de bain. L'installation électrique est également à refaire.

III) Vente du terrain Vernhes

Le maire informe que le constructeur veut une étude du sol (par rapport à l'argile). Cette étude dépend de la zone dans laquelle se trouve la commune sur la carte de zonage argiles. Après échange de Monsieur le Maire avec Monsieur SAVIGNAC (géomètre-expert), une étude n'est pas nécessaire pour ce terrain. L'obligation de réaliser de l'étude ne concerne que les terrains situés en zone aléa moyen et aléa fort. Ce qui n'est pas le cas pour ce terrain.

IV) Poteau Fibre

Monsieur le Maire a remarqué que les poteaux EDF étaient doublés. Une rencontre avec le responsable du déploiement de la fibre est prévue le mercredi 6 octobre à la mairie. Cela sera l'occasion d'échanger avec lui sur le sujet.

V) Questions diverses

Congrès des Maires : cette année le congrès annuel départemental est organisé à Rignac. Monsieur le Maire ne peut pas s'y rendre mais invite les conseillers municipaux à y participer.

La cabane à Livre : bon état d'avancement. La mairie a reçu les instructions pour réaliser la dalle. Les services techniques de la communauté de communes réaliseront la dalle dès que possible.

Fête des Ables : un dépôt de gerbes est prévu le dimanche de la fête.

Point affichage : la loi sur la pollution visuelle (notamment les publicités) impose des règles strictes en matière d'affichage. Elle est appliquée par les services de l'Etat. Le problème relevé est le fait que ces palettes (affichées le plus souvent par des associations) restent sur le

domaine public une fois la manifestation terminée. Dans un premier temps la DDT informe les collectivités et les associations de ce problème, avant de sévir.

Le tri sélectif : à partir du 1^{er} novembre 2021 les règles du tri sélectif changent. Le centre de tri de Millau, à partir de 2022, va devenir centre de tri du département. Afin d'informer la population, une modification des affiches sur les conteneurs est prévue, ainsi qu'une campagne d'affichage en mairies. De plus une campagne de communication va être développée dans les écoles qui le souhaitent, avec la réalisation d'un jeu des sept familles.

PLUI : l'enquête publique est prévue en fin d'année.

Fin de séance.